



IMPÔTS ET RECOUVREMENT

Administration Générale de la Fiscalité.

Contrôles T.V.A. Arlon I et II.
Cellule de Vérification.

Exp. : Contrôle TVA Arlon I et II, CAE - Place des fusillés - 6700 Arlon

RECOMMANDE.

A.S.B.L. L'EPI LORRAIN
A l'attention de Madame Françoise URBAIN.
Rue de Virton 27

6769

MEIX-DEVANT-VIRTON

vos références	nos références	annexe(s)
vos références	PAR / 180315 / 1	Néant
Num entr. 0841.270.013	Let transparence change en EPI	

17 mars 2015

Impact et traitement des transactions en EPI en matière de T.V.A.

Madame Urbain,

Faisant suite à votre courrier officiel du 17 mars 2015 relatif au traitement de l'Epi par l'Administration de la T.V.A., j'ai le plaisir de vous apporter les éléments de réponse suivants :

Dans la vision administrative qui nous occupe, l'Epi constitue un moyen de paiement tout comme l'euro ou n'importe qu'elle autre devise permettant de s'acquitter d'une dette ou de valoriser une transaction. La règle est alors simplement de convertir la devise étrangère ou la monnaie locale en euros sachant que la comptabilité doit être effectivement tenue en euros.

Sachant que le taux de change est de 1 euro pour 1 épi, le problème de la conversion éventuelle ne se pose même pas en tant que tel.

Donc, pour répondre à votre question plus précise de savoir quel serait la démarche de l'Administration en découvrant des Epis dans la caisse d'un commerçant lors d'un contrôle T.V.A., je peux vous confirmer que ces Epis seraient comptés au même titre que les euros d'autant que le change est transparent.

Par la présente, j'espère avoir répondu à vos questions. N'hésitez pas à communiquer une copie de la présente à vos prestataires ou commerçants pour répondre à leurs préoccupations éventuelles, celle-ci leur offrirait en plus la sécurité juridique sur ce sujet.

Vous félicitant pour la mise en place de cette monnaie locale permettant de promouvoir notre économie dans le Sud Luxembourg, je reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Madame Urbain, mes salutations distinguées.

Pierre-Alexis ROLAND
Inspecteur principal a.i.